

<https://perros-guirec.catholique.fr/De-la-LUMIERE-de-la-CHANDELEUR-aux-CENDRES-Des-CENDRE-S-a-la.html>



**De la LUMIÈRE de la
CHANDELEUR aux CENDRES .
. . Des CENDRES à la LUMIÈRE
DE PÂQUES**

- Editorial -
Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2018

Copyright © Paroisse de Perros-Guirec - Tous droits réservés

De la LUMIÈRE de la CHANDELEUR aux CENDRES . . . Des CENDRES à la LUMIÈRE DE PÂQUES

Chaque année liturgique nous fait vivre des temps forts marqués par autant d'étapes significatives dans notre parcours de croyants.

Le 2 février nous allons célébrer la Chandeleur, la fête des chandelles. Elle intervient quarante jours après Noël. On commémore ce jour-là la Présentation de Jésus au Temple. C'est le nom officiel de cette fête. Elle rappelle que Jésus, suivant la loi juive, fut présenté au temple de Jérusalem quarante jours après sa naissance et offert à Dieu (Lc 2,22-39). En ce jour, le vieillard Siméon vit l'enfant Jésus et, le premier, l'appela "Lumière des nations", d'où l'utilisation des cierges pendant la cérémonie et le nom commun de celle-ci. Ce vieux sage-croyant, assidu du temple, devient à jamais le symbole des "révélateurs" de la présence du Christ, lumière au milieu des peuples. Cette fête populaire très significative nous engage à devenir disciples de Jésus et à faire briller sa lumière au coeur de ce monde.

Le 14 février, nous allons célébrer le mercredi des Cendres, l'entrée en Carême. Pour les chrétiens, c'est une fête très importante car elle les engage sur le chemin du Carême pour une durée de quarante jours rappelant les quarante années de traversée du désert et les quarante jours de jeûne du Christ dans le désert. C'est un temps symbolique de maturation et d'approfondissement. Le rite de la cendre appelle à prendre conscience de la présence du péché au coeur de l'existence et à le regretter. Alors qu'autrefois le rite insistait plus sur l'état passager de l'existence humaine "Souviens-toi que tu es poussière", aujourd'hui il met l'accent essentiellement sur la conversion "Convertissez-vous et croyez à l'évangile".

Durant tout le Carême, les chrétiens sont invités au jeûne, à la prière et au partage. Restée assez stricte dans les Eglises d'Orient, la pratique pénitentielle de carême a été de plus en plus allégée en Occident pour se réduire à des exigences minimales : invitation au jeûne le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, et abstinence de viandes les vendredis de Carême. Il est important d'en comprendre le sens et la dimension de retour à l'essentiel. Les privations ne sont pas un "en-soi" mais une ouverture à ce qui est "plus essentiel" dans la vie.

Le temps du Carême est proposé comme un espace privilégié **de prière, de retraite spirituelle,** basé sur ce que le Christ lui-même a vécu au désert.

De plus, l'Eglise propose de faire du Carême un temps privilégié **d'aumône, de partage** pour tous les pauvres et **de solidarité** avec les organismes d'aide au Tiers Monde comme le C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

Oui, que la Lumière de la « Chandeleur » éclaire les chemins de notre vie et que le Carême soit véritablement un temps fort de retour à l'essentiel, de prière et de partage. **Jean LE Rétif**